

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017**

## **COMPTE RENDU SUCCINCT**

Étaient présents : Mmes et MM. DARTEYRE, LEVET, PRIVAT, DRIESSENS, MALFREYT, PILLAYRE, SOLVIGNON, DAVID, VIOLETTE, DE FARIA, LAMBERT, VIGERIE et NUGEYRE.

Procurations : M. BEAUJON à Mme LEVET  
Mme KERGUELIN à M. VIOLETTE  
M. CLÉMENT à M. MALFREYT  
Mme VERGER à M. DARTEYRE

Absents : M. JAMET, Mme THOR, M. FERRI

Secrétaire : M. VIOLETTE

Les comptes rendus des séances des 19 et 30 juin 2017 sont adoptés à l'unanimité.

### **1. INTERCOMMUNALITÉ - Transformation de la communauté urbaine en métropole**

À l'unanimité, le conseil municipal approuve la transformation au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la communauté urbaine Clermont Auvergne Métropole en métropole.

### **2. INTERCOMMUNALITÉ - Dissolution du SIVOM de la Vallée du Bédat**

À l'unanimité, le conseil municipal, approuve la dissolution du SIVOM de la Vallée du Bédat et les modalités de répartition de son actif.

### **3. INTERCOMMUNALITÉ - Demande de retrait du SIAD de Riom-Limagne**

Le conseil municipal demande le retrait de la commune de Châteaugay du SIAD Riom-Limagne.  
Unanimité

### **4. INTERCOMMUNALITÉ - Demande d'adhésion au SISPA Vivre ensemble**

Le conseil municipal demande l'adhésion de la commune de Châteaugay au SISPA Vivre ensemble.  
Unanimité.

### **5. INTERCOMMUNALITÉ - SIEG - Désignation des délégués**

À l'unanimité, le conseil municipal désigne M. BEAUJON, délégué titulaire et M. CLÉMENT délégué suppléant auprès du SIEG pour la compétence éclairage public pour les biens mis à disposition qui n'ont pas fait l'objet d'un transfert à Clermont Auvergne Métropole.

### **6. BUDGET: Décision modificative n°2**

Le conseil municipal approuve la décision modificative au budget de la commune n°2. Unanimité.

### **7. TRAVAUX : Sécurisation des écoles - Demande de subvention**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de travaux de sécurisation des écoles, adopte le plan de financement et sollicite une subvention de l'État au titre du FIPD.

.../...

#### **8. TRAVAUX : SIEG - Enfouissement des réseaux télécom rue Étienne Clémentel**

À l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet d'enfouissement des réseaux de télécommunication de la rue Étienne Clémentel, en confie la réalisation au SIEG et fixe la participation de la commune à 28 800€ TTC

#### **9. FINANCES : Inscription au Fonds d'Intervention Communal pour 2018**

Le conseil municipal décide d'inscrire les travaux d'enfouissement des réseaux télécom de la rue Étienne Clémentel au Fonds d'Intervention Communal pour 2018 afin d'obtenir la participation du Département.

#### **10. PERSONNEL : Diminution du temps de travail d'un emploi permanent**

Le conseil municipal, à l'unanimité, prononce la diminution du temps de travail, de 35h à 32h, d'un poste d'adjoint technique.

#### **11. PERSONNEL : Tableau des emplois - Suppression des postes vacants**

À l'unanimité, le conseil municipal décide la suppression de 11 postes du tableau des effectifs afin de le remettre à jour.

#### **12. PERSONNEL : Création d'emplois saisonniers**

Le conseil municipal décide de la création de 3 emplois saisonniers nécessaires pour le centre de loisirs. Unanimité.

#### **13. PERSONNEL : Renouvellement de l'adhésion au Pôle Santé du Centre de Gestion**

À l'unanimité, le conseil municipal décide le renouvellement de l'adhésion de la commune du Pôle Santé du Centre de Gestion.

#### **14. DOMAINE : Instauration d'une caution à l'encontre des associations pour l'occupation des salles**

Le conseil municipal instaure des cautions dégradation et nettoyage pour les salles communales mises à disposition des associations.

1 contre : M. LAMBERT

#### **15. TRAVAUX - Opération COCON<sup>2</sup> 63 - Adhésion au groupement de commandes**

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commande créé pour l'opération COCON<sup>2</sup> 63 relative à l'isolation des combles perdus et des rampants. Unanimité.

#### **16. ENVIRONNEMENT - Réaménagement des carrières**

Le conseil municipal constate que le réaménagement des carrières de Châteaugay a été réalisé dans les conditions du plan de réaménagement prévu dans l'arrêté préfectoral n°15-00730 du 15 juin 2015..

À 22h00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À Châteaugay, le 26 septembre 2017,  
Le Maire,

René DARTEYRE